



Séminaire Human Sea

« Prospectives océaniques »
Biodiversité en haute mer
Responsabilité environnementale

Date: Mercredi 28 mars 2018

Amphithéâtre Simone Weil (RDC) de la Maison des Sciences de l'Homme Ange Guépin, à Nantes

Ce séminaire s'inscrit dans le **4ème Work Package** du programme de recherche *Human Sea* qui s'intéresse aux « *Nouvelles activités en mer* ».

Programmé sur 5 ans, Human Sea qui a débuté le 1er mars 2014, entend répondre aux problématiques liées au développement des activités humaines en mer qui ont progressivement conduit à une transformation du droit de la mer et du droit maritime et qui restent aujourd'hui juridiquement peu encadrées. L'objectif de ce programme, coordonné par Patrick Chaumette, ancien directeur du Centre de Droit Maritime et Océanique, est de repenser les concepts nés de l'histoire des activités maritimes et de la navigation et de s'interroger sur l'intervention des Etats en mer, de leurs eaux territoriales vers la haute mer. Les compromis trouvés en 1982, vis-à-vis du droit de la mer.

Pour des informations complémentaires sur le **programme de recherche Human Sea** aller sur le <u>site web.</u>

Objectif du Séminaire:

- Envisager la biodiversité en haute mer, le changement climatique, ainsi que les perspectives du cadre juridique international en devenir.
- ➤ Ouvrir la discussion sur les efforts des Etats et de la communauté internationale à propos de la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans des zones au-delà de la juridiction nationale ZAJN.
- Envisager les cadres juridiques de la responsabilité environnementale, élaborés par les Etats côtiers ou l'Autorité internationale des Fonds Marins.

Responsable du Programme Human Sea:

Professeur Patrick CHAUMETTE

Coordonnateurs du séminaire :

Danilo Garcia—Caceres, post doctorant du programme : <u>Danilo.Garcia—univ-nantes.fr</u> Véronique Aubert, manager du programme : <u>Veronique.Aubert—univ-nantes.fr</u>

Collaborateurs:

Béatrice SCHÜTTE, chercheuse invitée du programme Raphael VIANNA-GONÇALVES, post doctorant du programme

INFORMATIONS GENERALES: L'accès est libre mais sur inscription obligatoire à partir du **1er février 2018** sur la plateforme <u>www.hautemer.sciencesconf.org</u>

Chaque participant(e) doit créer ou utiliser son propre compte utilisateur.







PROGRAMME (provisoire)

8h30-9h Accueil des participants

MATIN: Biodiversité et Haute mer

9h00-9h30 Ouverture du colloque par **Patrick CHAUMETTE**, Professeur, Université de Nantes, coordinateur du programme *Human Sea*

9h30 Odile DELFOUR-SAMAMA, MCF, CDMO, Université de Nantes - « *La haute mer entre volonté de conservation et recherche d'exploitation ».*

Questions jusqu'à 10h00

10h00 Dimitra MANOU, Docteur en droit international de l'environnement, chercheuse, Université Aristote de Thessalonique, Grèce - « L'exploitation de la biodiversité en haute mer et le changement climatique » (à confirmer).

Questions jusqu'à 10h30

10h30-11h00 Pause-café

- **11h00 Marie BONNIN,** directrice de recherche, droit de l'environnement marin et côtier, Institut de Recherche pour le Développement, IUEM, Technopôle Brest Iroise « *L'émergence de mesures relatives à la biodiversité en haute mer* ».
 - Questions jusqu'à 11h30
- **Danilo GARCIA-CACERES**, Docteur en sciences juridiques de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, post-doctorant programme *Human Sea*, université de Nantes « *Analyse du projet d'accord sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine ZAJN ».*
 - Questions jusqu'à 12h00

12h00-13h30 Pause déjeuner

APRES-MIDI : Responsabilité environnementale

- **13h30 Béatrice SCHÜTTE**, Docteure en droit de l'Université d'Aarhus, Danemark, chercheuse invitée du programme *Human Sea « Un régime européen des responsabilités environnementales »*
 - Questions jusqu'à 14h00
- **14h00** Raphael VIANNA-GONÇALVES, Docteur en sciences juridiques de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, post-doctorant programme *Human Sea*, université de Nantes « Les instruments internationaux de prévention et des responsabilités des Etats en matière des pollutions transfrontalières maritimes ».
 - Question jusqu'à 14h30

14h30-15h00 Pause-café

- **15h00 Gwénaëlle LE GURUN,** juriste, Bureau des affaires juridiques, Autorité Internationale des Fonds Marins (AIFM, Jamaïque) (à confirmer).
 - Questions jusqu'à 15h30
- 15h30 Eirini PANTELODIMOU, Docteure en droit de l'environnement de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne « La responsabilité environnementale dans la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne CJUE »
 - Questions jusqu'à 16h00
- **16h00-16h30** Conclusions par Patrick Chaumette